





## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique

**Correspondant**: André LESUEUR, Président, lotissement les Frangipaniers- BP 44- Sainte-Luce

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de pose de compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau potable de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique

Numéro de référence consultation : CAESM/DCE/83/2021

Numéro de référence Marchés Sécurisés : CAESM\_972\_20211118W2\_01

Mots descripteurs : Eau Potable Type de Services : Maîtrise d'œuvre CPV - Objet principal : 71330000

Lieu d'exécution : Territoire de l'Espace Sud

L'avis implique : Un marché public.

Caractéristiques principales : Il s'agit de mettre en place une sectorisation du réseau de distribution d'eau potable en mettant en place des compteurs de sectorisation sur l'ensemble du territoire de la CAESM.

L'entité adjudicatrice n'ayant pas assez de personnel pour réaliser le suivi d'exécution des travaux de pose des 160 compteurs, il convient de lancer une mission de maîtrise d'œuvre pour le suivi exclusif des travaux.

Missions de la maîtrise d'œuvre : VISA, DET, AOR.

Des variantes seront-elles prises en compte : Les variantes sont interdites

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non.

Forme de marché : ordinaire passé par une Entité Adjudicatrice Durée du marché : Se référer aux documents de la consultation

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : Budget Eau Potable - Subventionnement : OFB et PREFECTURE MARTINIQUE - Prestations réglées à prix forfaitaire - Les prix sont révisables.

**Avance** : Se référer aux documents de la consultation **Délai global de paiement des prestations** : 30 jours

Forme juridique que doit revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: L'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution des prestations de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur (art. R2142-24 du code de la Commande Publique). Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements et en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro

Contenu du dossier de candidature : Se référer aux documents de la consultation

Contenu du Dossier d'offre : Se référer aux documents de la consultation.

Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères précisés dans le Règlement de Consultation, Valeur Technique (55 points), Prix (45 points),.

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.

Date limite de réception des offres : 03/12/2021 (12:30)

**Délai de validité des offres**: 180 jours à compter de la date limite de réception des offres. **Conditions de remise des plis**: Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la transmission des offres se fera uniquement par voie dématérialisée via le profil d'acheteur suivant: <a href="https://www.marches-securises.fr">https://www.marches-securises.fr</a>, Rubrique: Entreprises-Fournisseurs-prestataires.

L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de négocier avec les trois candidats les mieux classés.

Conditions d'attribution du marché : L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations de l'article R2143-7 à 2143-8 du Code de la Commande Publique. Le candidat dont l'offre sera retenue devra fournir les attestations d'assurance à jour pour toute la durée de la prestation pour Responsabilité civile et décennale.

Le délai imparti par l'Entité Adjudicatrice à l'attributaire pour remettre ces documents sera précisé dans le courrier d'information. Passé ce délai, l'entité adjudicatrice attribuera et signera le marché avec l'auteur de l'offre classée immédiatement après.

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le profil d'acheteur de la CAESM à l'adresse suivante : <a href="https://www.marches-securises.fr">https://www.marches-securises.fr</a>.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

L'entité adjudicatrice se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation <u>au plus tard le 30/11/2021</u>, dernier délai. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite des offres est reportée, un nouveau délai sera applicable en fonction de cette nouvelle date.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par les opérateurs économiques <u>au plus tard le 25/11/2021</u> via le profil d'acheteur : <u>https://www.marches-securises.fr</u>. Une réponse sera apportée par l'entité adjudicatrice à toutes les entreprises ayant retiré le dossier par le même biais **au plus tard le 30/11/2021**.

## Instance chargée des procédures de recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date du présent avis : 18/11/2021